

## **Violence sexuelle: un sujet tabou chez bien des étudiants**



Le principe du consentement sexuel n'est pas assez bien maîtrisé sur le campus de l'Université de Moncton, selon le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (RFNB). La normalisation de la violence sexuelle est omniprésente et les discussions sur le sujet se font trop rares.

Natasha Landry, coordonnatrice de projet, parle d'un sujet tabou. «On l'ignore, on n'en parle pas, et on fait semblant que ça n'existe pas. C'est vraiment l'impression que j'ai en étant étudiante ici.»

C'est pourquoi les étudiants ont organisé une soirée de promotion de la «culture du consentement sexuel», jeudi, au bar Le Coude du Centre étudiant de Moncton. Le nom de l'événement, «Infusion», est un clin d'oeil à la campagne bien connue sur le consentement sexuel expliqué grâce à une tasse de thé.

Des sketches et des témoignages mettant en scène les nuances du consentement sexuel ont été produits devant une cinquantaine de personnes ayant pris part à l'événement.

«On veut que la conversation sur le consentement sexuel fasse boule de neige. Il faut que les gens en parlent avec leurs amis. Il faut démystifier tout ça.»

De 2004 à 2014, seulement trois cas d'agression sexuelle ont rapporté au Service de sécurité ou à la direction de l'Institution

acadienne. Elles ont eu lieu en 2012, en 2013 et en 2014, toutes sur le campus de Moncton.

C'est anormalement bas, dit celle qui est également présidente du conseil étudiant de l'École de travail social.

«Il faut encourager les victimes à porter plainte. Il faut aussi s'assurer qu'elles se sentent en confiance. Souvent, on va la remettre en question ou même l'accuser, alors que ce n'est aucunement de sa faute.»

La sous-représentation des victimes d'agression sexuelle est un problème bien connu des organisations féministes.

Le Globe & Mail levait le voile en février sur les taux d'allégations d'agression sexuelle désignées comme non fondées au pays.

L'enquête de longue haleine a révélé que c'est le Nouveau-Brunswick qui arrive en tête de peloton, avec 32%, tout juste derrière les Territoires-du-Nord-Ouest (30%), le Nunavut (28%) et l'Île-du-Prince-Édouard (27%).

Les femmes se disant victime d'un crime sexuel ont moins de chance d'être cru par les services de police de Saint-Jean, de Bathurst et de Campbellton, y apprend-on.

C'est signe qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, souligne Nelly Dennene, directrice générale du RFNB.

«C'est énorme. Ça signifie qu'il y a un manque d'information, c'est clair.»

Nelly Dennene croit qu'il faut déboulonner certains mythes entourant la violence sexuelle, en commençant par celui de la ruelle sombre.

«Le viol peut se produire dans un couple. Ça peut arriver n'importe où, pas seulement dans un coin sombre à l'extérieur d'un bar. Dans 82% des cas, la victime d'une agression sexuelle connaissait son agresseur.»

La politique sur le consentement sexuel de l'Université de Moncton est en train d'être mise à jour. Cette dernière comportait des lacunes qui ont été exposées à la suite de l'affaire de

24 mars 2017 – Acadie Nouvelle

vengeance pornographique contre une étudiante, indique Nelly Dennene.

Un comité d'une dizaine de personnes des trois campus universitaires, de la communauté, et du Regroupement féministe du NB y participe.

La directrice générale du RFNB n'a pas la liberté de discuter avec précision du contenu de la politique, mais affirme que «du bon travail» est en train d'être accompli.

«Je crois que tout le monde autour de la table comprend bien l'importance de cette politique et le besoin de la mettre à jour.»